



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 26 juillet 2024

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2024

Notre dossier : 312-01036

Dossier Régie : R-4257-2024

Chère consœur,

Par la présente, Énergir dépose ses réponses à la demande de renseignements n° 2 de la Régie, en lien avec la demande d'approbation des tarifs de réception de CTBM (tarif mis à jour) et Waga Cowansville, soit la pièce Énergir-T, Document 10. Elle dépose, par la même occasion, une version révisée de la pièce Énergir-Q, Document 16 de même qu'une liste de pièces révisée.

En ce qui concerne la demande de renseignements n° 3 de la Régie (A-0017), Énergir tient déjà à mentionner qu'il ne sera pas possible de répondre aux séries de questions 13 et 14 dans le délai requis. Cette situation s'explique par la période de vacances qui bat son plein, couplé à la période de fermeture mensuelle qui occupe les équipes comptables. Énergir envisage être en mesure de déposer les réponses à ces séries de question au plus tard le 13 août 2024 et demande respectueusement à la Régie de l'autoriser à déposer celles-ci selon l'échéance susmentionnée.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p.j.